

O. R

H 17

TESTAMENT
DU FAMEUX
MICHEL MORIN.

TESTAMENT
DU FAMEUX
MICHEL MORIN,

*Contenant la Donation de ses Biens,
Meubles & Immeubles.*

OR 417



A L E L I S,

Chez GODERFE, rue de Nemenza

1817.

ATD
978



LA.842



TESTAMENT
DU FAMEUX
MICHEL MORIN,

*Contenant la Donation de ses Biens,
Meubles & Immeubles.*

LE vénérable Michel Morin,
se voyant proche de la fin,
jugea qu'il était nécessaire
de mettre ordre à ses affaires;
afin de mourir en repos,
il fit appeler au plutôt
tous ses amis & parens,
riches, pauvres, petits & grands;
afin de faire son Testament;
ce qui fut fait exactement
par Maître Gaspard Dominique,
ancien Notaire Apostolique,
Garde-notes du Village,
Contrôleur du mauvais langage,
en présence de quatre rémoins.

S A V O I R :

Léonard de la Nigaudière,
 & Valentin de la Joblinière,
 vénérable homme Gilles Clabaud,
 & Maître Baltazard Nigaud,
 tous quatre témoins oculaires
 de ce qui se passa à l'affaire.
 Je veux avec attention,
 vous détailler sa succession,
 car elle est digne de mémoire,
 aussi bien que son histoire.

P R I M O.

Morin, au lit de la mort ;
 n'a voulu faire aucun tort
 à ses parens & amis,
 bien du monde en est surpris :
 à l'égard de ses héritages,
 & ustensiles de ménage,
 afin d'éviter les procès
 qu'il haïssoit à l'excès ;
 il partagea tout également ;
 ainsi que son or & argent :
 car il craignoit qu'après sa mort,
 on ne lui cherchât chicane à tort :
 afin d'éviter la discorde,
 il a mis ses affaires en ordre.
 Comme un homme rempli de cœur,
 il commença par son pasteur,

comme étant son ami intime ;
 & lui donna, chose rarissime,
 une paire de bas de futaine,
 garnis d'une frange de laine,
 avec un Bréviaire Romain,
 moitié Français, moitié Latin,
 qui fut imprimé à Huy,
 afin qu'il se souvint de lui.

Pour éviter la jalousie,
 & appaiser la fière envie,
 il voulut chacun satisfaire,
 & fit présent à son Vicaire,
 d'un riche manteau de deuil,
 venant de son grand Bisayeul,
 avec un chapeau de castor,
 garni d'un cordon de faux or.

Le Greffier de son Village,
 entre aussi dans le partage
 de sa riche succession,
 d'un cœur plein d'affection,
 il lui donna une Bible,
 avec beaucoup d'autres vieux livres,
 reliés en veau, en parchemin,
 avec un habit d'Arlequin,
 qui servoit en son jeune tems,
 à courir Carême-prenant.

Il donna au Procureur-Fiscal,
 pour se divertir en régal,
 une flûte, un tambour de Basque,
 une culotte, avec une casaque,

d'un fin drap de meunier ;
qui fut trouvé dans un grenier ;
du temps de la guerre de Brie ,
avec quelque autre drôlerie .

Il donna à sa sœur Catin ,
veuve de défunt Georges Dandin ,
un arpent & demi de terre ,
situé à la Croix de pierre ,
aboutissant à l'héritage ,
de Godard gâte-ménage ,
& un quartier de vigne en friche ,
situé au champ dit la Biche ,
de toutes parts aboutissant
à l'héritage de Gilles manant .

A sa petite sœur Marion ,
épouse légitime de Morpion ,
précepteur des Vaches du Village ,
il lui donna un héritage ,
qu'il avoit nouvellement acquis ;
estimé à raisonnable prix ,
quatre-vingt livres tournois ,
qu'il paya en bonne monnoie .

Au petit Bertrand la Jacquette ;
& Nicodème de la Cliquette ,
comme étant ses petits Neveux ,
il leur donna à tous les deux ;
afin de les bien établir ,
une maison prête à bâtir ,
fise au bout du jardin ,
de Dominique Sagoin .

Il donna à ses nièces & sa cousine
toute sa batterie de cuisine ,
sa garde-robe & vieilles dépouilles ,
son chien , son chat & ses poules ,
son cochon , son baudet , sa vache ,
& les poils de sa moustache .

A son compère Mathieu Gariot ,
& à Baltazard Londriot ,
il leur donna deux grands pistolets ,
avec les fourreaux violets :
ils sont de Sedan , je vous jure ,
car je l'ai vu par l'écriture ,
un sabre & un mousqueton ,
qu'il trouva dans un buisson ,
le propre jour de Saint Denis ,
en allant chercher des nids .

Il donna au bon homme Tobie ,
avec qui il faisoit bonne vie ,
son manteau de mariage ,
qui souvent servoit d'orage
dans les tavernes & cabarets ;
& de plus deux grands Godets
de véritable porcelaine ,
qui tenoient chacun une chopine ,
sa tablette & son écritoire ,
de chagrin , garnie d'ivoire .

Il céda à Fiacre l'Emballeur ,
sa charge de carillonneur ,
de Clerc & de maître d'école ,
à condition que sa tante Nicole ,

& son neveu Robert Vinon ;
resteroient dans sa maison,
sans appréhender le trépas,
jusqu'au jour du mardi-gras.

Il laissa pour ses funérailles ;
un arpent & demi de broussailles,
entre les mains d'Albertus,
à condition que le surplus
se garderoit avec grand soin ;
pour soulager dans le besoin
les passans & pauvres ménages
des trois plus proches villages.

MORIN, pour venger son trépas ;
donna la somme de cent ducats
à Maître Henri de la Dandinière,
pour payer & satisfaire
les payfans de Champagne,
qui cherchoient la mort en campagne,
de toutes parts, pour la punir :
car tel est son bon plaisir,
& pour châtier sa malice,
il prétend que par la Justice,
elle soit, pour le satisfaire,
du moins condamnée aux Galères ;
après avoir été trois jours
fustigée par les carrefours
du village de Beauséjour :
elle s'en souviendra plus d'un jour.

E P I T A P H E.

C Y G I S T

Michel Morin, homme sans égal ;
dont la doctrine sans seconde,
fut estimée de tout le monde,
comme un amant fait son rival.

Par son savoir & sa valeur,
il fut fait de cette Eglise,
par les marguilliers, sans remise,
Magister & Carillonneur,
Maître d'Ecole & Sacristain.

Mais le vénérable Morin,
par une trop fatale envie,
en dénichant un nid de Pie,
trouva le moment de sa fin ;
Le premier d'Août est trépassé ;
l'an du monde le plus signalé.

F I N.

